



**LA VILLE DE TAVERNY
RECRUTE UN(E) DIRECTEUR (TRICE)
DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION
RECRUTEMENT PAR VOIE STATUTAIRE OU CONTRACTUELLE (CATEGORIE A)**

Service, rattaché hiérarchiquement à la direction générale des services, en lien direct avec le maire et son directeur de cabinet.

MISSIONS :

- participe à la définition des orientations stratégiques en matière de communication (presse écrite – publications – multimédia – site internet et panneaux électroniques),
- veille à la cohérence des messages – conseille dans le choix des supports et/ou des actions de communication,
- conçoit et met en œuvre la ligne éditoriale des publications,
- organise et gère des événements,
- rédige des communiqués, des argumentaires ; conçoit des reportages (y compris photos) et réalise un dossier de presse ; constitue une revue de presse,
- coordonne les relations avec la presse, développe des partenariats et entretien des réseaux relationnels multiples avec les journalistes, les publicitaires, les autres collectivités ...
- organise des rencontres avec la presse,
- encadre une équipe de 4 agents dont 2 maquettistes,
- gestion financière et budgétaire du service ; négociation avec les prestataires et les fournisseurs ; suivi de l'exécution du budget,
- veille à la réactivité et à la qualité du service rendu.

CONDITIONS D'EXERCICE :

- horaires irréguliers avec amplitude variable en fonction des événements,
- déplacements nombreux,
- rythme de travail souple, pics d'activités,
- grande disponibilité.

PROFIL :

- bac + 4 - communication,
- expérience confirmée de 3 ans minimum,
- grade d'attaché territorial,
- rémunération statutaire, régime indemnitaire, prime annuelle.

POSTE A POURVOIR AU 1^{er} fevrier 2010

Date limite de dépôt des candidatures au 20 janvier 2010

Lettre manuscrite et C.V à :

Monsieur le Maire

Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville – 2, place Charles de Gaulle
95155 TAVERNY CEDEX ou
à **bslassi@ville-taverny.fr**